

faudra leur expédier pour l'année 1893. Il vaudrait mieux qu'ils ne commandent alors que les abonnements déjà payés, ce qui les aidera beaucoup à tenir leurs comptes en règle. Il ne leur sera pas difficile de commander plus tard les abonnements des retardataires, à mesure qu'ils leur seront payés.

II.—ÉTATS DE COMPTES

Tous ceux qui nous doivent vont recevoir leur *Etat de comptes* dans le cours de ce mois. Nous espérons qu'ils voudront bien nous faire parvenir *avant la nouvelle année* les montants portés à leur débit.

Ceux qui ont en main des objets de l'Œuvre qu'ils préféreraient ne pas garder, parce qu'ils ne croient pas pouvoir en disposer prochainement, pourront nous les renvoyer ; nous en porterons la valeur à leur acquit, pourvu que ces objets nous soient expédiés en bon état. Ceci ne s'applique pas aux *Messagers* ni aux *Almanachs mensuels*. On voudra bien avoir soin de mettre sur chaque paquet ainsi expédié le nom et l'adresse de l'expéditeur et nous envoyer le détail de son contenu, afin d'éviter, autant que possible, tout malentendu.

III.—CORRESPONDANCE

On voudra bien nous permettre les remarques suivantes qui, dans plus d'un cas, ne seront pas sans utilité :

1.—Il ne nous est pas possible de répondre à des lettres qui ne portent *qu'un nom de baptême* comme signature ou dans lesquelles nous ne pouvons trouver l'adresse de ceux qui nous ont fait l'honneur de nous les écrire. Nous avons en main plusieurs communications de cette espèce qui ont dû rester sans réponse. Le plus sûr est de donner *chaque fois* son adresse tout au long.

2.—Ceux qui ne recevraient pas leurs *Messagers* ou leurs *Almanachs mensuels* avant le 25 de chaque mois ou qui ne recevraient pas toutes les livraisons auxquelles ils ont droit,